



Philippeville, le 26 novembre 2019

Froidchapelle

OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT RURAL

CLDR du 25 novembre 2019

Salle du Conseil - Froidchapelle

Ordre du jour de la réunion :

Approbation du PV de la réunion du 19 juin 2019

- Remise en contexte
 - Les acronymes
 - Où trouver de l'info sur l'ODR ?
 - Les étapes franchies et à venir
- Mise en place de la CLDR
 - Présentation
 - Rôles et fonctionnement
 - Adoption du ROI
- Retour sur l'information/consultation et les groupes de travail
- Présentation de la partie 1 par l'auteur de programme Dr(ea)²m
 - Questions-Débat
- Les prochaines réunions de la CLDR

Introduction par le Bourgmestre.

Il est proposé un tour de table où chacun se présente et mentionne le village où il habite.

Approbation de la réunion du 19 juin 2019 – Dernière CLDR de la 2^{ème} Opération de Développement Rural

Le PV est approuvé sans remarque.

1- Remise en contexte

- Les acronymes
 - Chaque membre a reçu un document reprenant les principaux acronymes utilisés. Ceux-ci sont développés et expliqués.
- Où trouver de l'info sur l'ODR ?
 - Ce même document reprend les sites internet, les noms, les téléphones et adresses mail des personnes de contact.

- Les étapes franchies et à venir

Les étapes franchies :

Février 2016 : décision d'entamer une ODR

Juin 2017 : désignation d'un auteur de programme : Dr(ea)²m

De février à avril 2018 : réunions d'information et de consultation (I/C) de la population dans les 5 villages de l'entité ainsi qu'une aux parcs résidentiels.

Été 2018 : rencontre de personnes ressources, personnes habitant ou travaillant sur la commune. Lors de ces rencontres, la FRW a interrogé ces personnes en fonction de leur domaine de compétence (agriculture, tourisme, social, ...).

2017 – 2018 : élaboration du pré-diagnostic par l'auteur de programme, Dr(ea)²m

De février à mai 2019 : réunions de 4 groupes de travail (GT) sur les thématiques suivantes : Activités touristiques et économiques, Urbanisme et aménagement du territoire, Services, équipements, structure démographique et logement et le dernier, Communication, participation, festivités et vie associative.

De novembre à ... : réunions de la CLDR. Celle-ci se réunira plus ou moins 5 fois avant la défense au Pôle d'Aménagement du Territoire.

Les étapes à venir :

Une fois les réunions de la CLDR terminées, l'auteur de programme finalisera l'avant-projet de PCDR.

Il devra être approuvé par la CLDR et le Conseil Communal.

Ensuite, le passage devant le Pôle d'aménagement du territoire (PAT) pourra être envisagé. Des représentants communaux, de Dr(ea)²m, de la Fondation Rurale de Wallonie (FRW) et de la CLDR (1 membre) se rendront devant le PAT pour défendre l'avant-projet de PCDR et espérer une validité de 10 ans. Pour une validité officielle, le PCDR devra passer au Gouvernement wallon. La commune recevra alors un courrier du Ministre l'informant de la durée de validité (10 ans maximum).

Une fois ce courrier reçu, la commune pourra alors demander à l'administration régionale (SPW ARNE-DR ex DGO3) la mise en œuvre de projets du PCDR afin de recevoir les subsides « développement rural » ; on parlera alors de convention.

Notons qu'un PCDR est composé de 6 parties :

- La partie 1 : la description des données socio-économiques de la commune (= partie objective)
- La partie 2 : la consultation de la population c'est-à-dire les réunions d'I/C, les GT et les réunions de la CLDR
- La partie 3 : le diagnostic partagé. Il s'agit de la confrontation entre les parties 1 et 2
- La partie 4 : la stratégie de développement. Cette partie définit les objectifs de développement spécifique à la commune.
- La partie 5 : les fiches-projets. Celles-ci sont divisés en 3 lots, 1, 2 et 3. Le lot 1 représente les fiches-projets à réaliser à court terme, le lot 2 à moyen terme et le lot 3 à long terme. Cette partie comprend également un lot « 0 » où on y retrouve tous les projets et actions, quel qu'il soit (grand ou petit, onéreux ou pas, ...), que la commune a mis en œuvre tout au long de l'élaboration du PCDR.
- La partie 6 : le tableau récapitulatif de tous les projets informant notamment les moyens financiers, de subsides, ...

2- Mise en place de la CLDR

La CLDR compte 28 membres dont ¼ est issu du conseil communal.

Parmi ces 28 membres :

- 12 habitent Froidchapelle,

- 6 habitent Boussu-lez-Walcourt,
- 6 habitent Erpion
- 3 habitent Fourbechies,
- 1 habite Vergnies.

Il est rappelé le rôle des membres de la CLDR :

- Ils représentent la population,
- Ils jouent un rôle de relais entre la population et le conseil communal
- Ils coordonnent les réflexions des GT
- Ils veillent à la mise en œuvre des projets repris dans le PCDR
- Ils sont associés à toutes les phases du PCDR, de l'élaboration au suivi en passant par la réalisation.

Chaque membre de la CLDR peut proposer un point à l'ordre du jour dès l'instant où il porte à l'intérêt général de la population.

La CLDR est encadrée par un Règlement d'Ordre Intérieur (ROI).

Lors de l'envoi de l'invitation, tous les membres de la CLDR ont reçu avec ce courrier un exemplaire du ROI. Il était demandé que chacun le lise avant la réunion.

Cependant, quelques articles plus importants sont épinglés et lus à haute voix.

L'un d'entre eux concerne l'envoi des invitations par mail. Il est donc demandé aux membres de nous signaler s'ils préfèrent l'envoi postal à l'envoi par mail. Mme M.L. Masset demande l'envoi postal ainsi que, bien sûr, les personnes n'ayant pas d'adresse mail c'est-à-dire Mesdames M. Letoret et M.C. Lyon ainsi que Monsieur C. Demont.

Un membre souhaite connaître la différence entre les membres effectifs et les membres suppléants.

Nous ne faisons pas de différence, aussi bien les membres effectifs que suppléants sont invités à chaque réunion de la CLDR.

La CLDR approuve unanimement le Règlement d'Ordre Intérieur. Celui-ci sera approuvé par le conseil communal de fin d'année, le 27 décembre 2019.

3- Retour sur l'information-consultation et les groupes de travail

3.1 L'information et la consultation de la population

6 réunions d'information-consultation de la population ont eu lieu en 2018 ; une dans chacun des 5 villages de l'entité et une à destination des parcs résidentiels. La présence moyenne tourne autour de 17 participants.

Cette consultation se déroulait en 3 phases :

- La vie à Froidchapelle aujourd'hui ? Question qui appelait les habitants à nous faire part des atouts et faiblesses de leur commune.
- La vie à Froidchapelle demain ? Question qui appelait les habitants à nous faire part de leur souhaits et craintes.
- Le village idéal où l'on vous demandait de laisser libre cours à votre imagination.

3.2 Les groupes de travail

4 groupes de travail, répartis sur 2 soirées, se sont organisés - quasi 1 an jour pour jour après l'information-consultation – en 2019.

Les thématiques, issues des PV de la consultation étaient les suivantes :

- GT 1 : Activités économiques et touristiques
- GT 2 : Urbanisme et aménagement du territoire
- GT 3 : Services, équipements, structure démographique et logement
- GT 4 : Communication, festivités et vie associative

Ces groupes de travail s'organisaient en 2 soirées.

La première soirée était consacrée à une présentation du diagnostic partagé (croisement des données objectives (travail de Dr(ea)²m) et subjectives (I/C)) sur la thématique du GT et le début d'un travail individuel sur la formulation d'objectifs et de projets.

La seconde soirée poursuivait le travail de la première mais de façon collective.

Toutes ces informations sont consultables sur le site www.pcdr-froidchapelle.info et se retrouvent dans les parties adéquates du PCDR.

4- Présentation de la partie 1 du PCDR

La parole est donnée à M Fages, représentant Dr(ea)²m, pour la présentation de la partie 1 du PCDR, partie reprenant les données socio-économiques de la commune.

Les membres font part de leur remarque au fil de la présentation.

Le développement de commerces plus important à Boussu-lez-Walcourt qu'à Froidchapelle est présenté comme une menace par le bureau d'études car un risque de clivage N/S pourrait se former. Un membre explique que lui le voit plus comme une opportunité qu'une menace.

Une personne signale que la gare de Walcourt n'est pas reprise. M Fages explique que la présentation de ce soir est une présentation succincte, tous les éléments n'ont donc pas pu être repris. La gare de Walcourt est bien signalée dans l'étude.

La même question est posée pour le centre « l'accueil » à Froidchapelle.

Le document est à consultation des membres à l'administration communale pour une durée de 3 semaines. Néanmoins, ils peuvent également le consulter sur www.pcdr-froidchapelle.info.

Il est proposé de transmettre les coordonnées de Dr(ea)²m par mail afin que chacun puisse recevoir les renseignements souhaités.

5- Les prochaines réunions de la CLDR

Le programme détaillé ci-après reste une ligne directrice et théorique. Il se peut que les ordres du jour soient quelque peu modifiés de même que le nombre de réunions peut changer.

CLDR 2

- Approbation de la partie 1
- Présentation des parties 3 et 4 par Dr(ea)²m

- Remise en séance d'un tableau objectifs/projets

CLDR 3

- Approbation des parties 3 et 4
- Travail sur le tableau objectifs/projets
- Si le temps, première priorisation

CLDR 4

- Priorisation des projets et approbation de la priorisation
- Les groupes projets : explications
- Le travail de Dr(ea)²m sur les fiche-projets

CLDR 5

- Approbation des PV des groupes-projets
- Présentation des FP par Dr(ea)²m
- Discussion sur choix 1ère convention
- Approbation AP PCDR et demande de 1ère convention
- Présentation de la défense en PAT